



Schola Europaea / Bureau du Secrétaire général
Unité administrative

Bruxelles, le 1^{er} septembre 2026
2026-08-LD-8/AB_dp

**À l'attention des Membres de la
Communauté des Écoles européennes**

Chers Membres de la Communauté des Écoles européennes,

Alors que nous entamons une nouvelle année scolaire, je tiens à vous adresser à toutes et à tous mes salutations les plus chaleureuses. En ma qualité de Secrétaire général des Écoles européennes, je souhaite à chacune et chacun d'entre nous une rentrée réussie, en particulier à nos nouveaux élèves, aux membres du personnel et à leurs familles.

Je souhaite saisir cette occasion pour accueillir les nouveaux Directeurs de quatre Écoles européennes « traditionnelles ». À l'École européenne d'Alicante, Mme Carole Lemarié reprendra le poste de Directrice, succédant à M. Giancarlo Marcheggiano. À l'École européenne de Bergen, M. Peter Garry reprendra le poste de M. Per Frithiofson. À l'École européenne de Luxembourg I, Mme Ariane Farinelle reprendra le poste de M. Martin Wedel. Enfin, à l'École européenne de Varese, Mme Zdravka Grđan reprendra le poste laissé vacant par Mme Ariane Farinelle. Je souhaite à tous ces collègues beaucoup de succès, grâce au soutien de nous tous, et je remercie les Directeurs sortants pour leur fort engagement et leur leadership au cours des dernières années.

En repensant à l'année scolaire écoulée, je la qualifierais d'année de mise en œuvre et de poursuite de la consolidation.

Sous la Présidence lettone, les Écoles européennes ont poursuivi la mise en œuvre de l'ambitieux [plan d'action](#) déjà approuvé sous la Présidence italienne en avril 2024, en réponse à la [résolution](#) du Parlement européen intitulée « *Le système des écoles européennes: état des lieux, enjeux et perspectives* ». Une attention particulière a également été accordée à la mise en œuvre de la « [Mission et vision des Écoles européennes](#) », approuvée en juin 2025 sous la Présidence chypriote.

Le « Forum des enseignants » des Écoles européennes, créé sous la Présidence italienne en 2024, s'est tenu pour la troisième fois en avril 2026 et fait désormais partie intégrante de notre système, permettant aux professionnels de la pédagogie des Écoles européennes « traditionnelles », des Écoles européennes agréées et des écoles nationales, d'échanger leurs bonnes pratiques. Par ailleurs, les Écoles européennes, rejointes cette fois par les Écoles européennes agréées, ont également participé, au printemps 2026, pour la deuxième fois, à l'évaluation PISA for Schools, et j'ai hâte d'analyser et de discuter des résultats, tant au niveau du système qu'à celui des écoles, dans les mois à venir.

Sous la Présidence lituanienne, qui couvre pour l'essentiel l'année scolaire 2026/2027, nous continuerons à nous concentrer sur la mise en œuvre des actions restantes du plan d'action de 2024,

en résolvant notamment les disparités salariales dans le domaine enseignant et en révisant le régime salarial du personnel administratif. Parallèlement, nous poursuivrons l'examen de la gouvernance dans le domaine pédagogique et devons composer avec les nouvelles opportunités, mais aussi les défis posés par l'utilisation éthique de l'intelligence artificielle dans l'éducation, conformément au règlement sur l'IA.

Un autre objectif, déjà défini sous la précédente Présidence lettone, consistera à renforcer la visibilité de notre système scolaire unique dans le paysage éducatif européen. Je suis convaincu que la Lituanie, qui assurera également la Présidence du Conseil européen à partir du 1^{er} janvier 2027, apportera une contribution significative à cet objectif.

La visibilité des Écoles européennes est de plus en plus liée aux Écoles européennes agréées, qui contribuent de manière significative à la croissance de notre système unique. Leur poursuite de l'expansion et de l'intégration demeure un objectif essentiel, et je m'engage à favoriser de nouvelles formes de coopération entre les Écoles européennes et les écoles nationales, comme le prévoit notre vision.

Je suis conscient que la poursuite de l'ensemble de ces priorités a des implications en termes de ressources. Je suis néanmoins convaincu que la saine gestion financière des Écoles européennes, confirmée par différents audits, nous permettra de faire avancer la plupart de ces priorités malgré les contraintes budgétaires auxquelles nous continuerons de faire face au cours de la prochaine année scolaire.

Enfin, je souhaite à chacune et chacun d'entre nous une rentrée en douceur ainsi qu'une nouvelle année scolaire 2026/2027 réussie et riche en inspiration !

Je vous prie d'agréer, chers membres de la Communauté des écoles européennes, l'expression de mes salutations distinguées.



Andreas BECKMANN
Secrétaire général